

## NEGOS DECFO-SYSREM

# Fermeté et mobilisation, dans la transparence et la sérénité !

**Q**uelque tournure qu'elles puissent prendre, les négociations engagées sous le titre DECFO-SYSREM connaîtront un caractère historique.

C'est selon la seule et unilatérale volonté de l'employeur qu'a été initiée la refonte du système de rémunération, ainsi que la revisite du nombre de fonctions de l'Etat et de leur définition.

Dans ce cadre, la négociation maintenant engagée dépasse largement la question de la grille salariale et du positionnement de chaque fonction sur celle-ci ou de la revalorisation de telle ou telle fonction.

D'autres mécanismes, tout autant - si ce n'est plus - importants, sont en jeu ! Il s'agit notamment du type de progression salariale, du temps nécessaire pour atteindre le sommet de la classe - 30 ans selon la proposition de l'Etat, alors que la durée moyenne d'une carrière est très largement inférieure ! -, des conditions requises pour bénéficier d'une nouvelle classe et bien évidemment de la bascule dans le nouveau système.

Dès cet été, en lien avec notre faïtière, la FSF, la SPV a travaillé à l'analyse des premiers éléments lâchés par l'employeur, afin de pouvoir commencer à établir les projections utiles à la mise en lumière des conséquences du nouveau système.

A quelle sauce chacun est-il susceptible d'être apprêté par l'employeur en regard de sa situation professionnelle, de ses diplômes et du positionnement futur de son poste ? Priorité au poste de

travail (logique DECFO) ou au diplôme (logique à défendre si l'on milite pour une formation de haut niveau) ? Ces questions, de première importance, sont encore à travailler et devront être négociées. A ce stade, nous n'avons aucune connaissance d'une éventuelle position de l'Etat à leur propos !

On aura compris qu'il sera impossible d'avancer sans une négociation spécifique au secteur de l'enseignement. Cette négociation avec le DFJC est la première exigence de la SPV. Comment accepter par exemple une nouvelle classification pour les enseignant-es du Cin, sans s'être au préalable mis d'accord sur leur futur statut ?

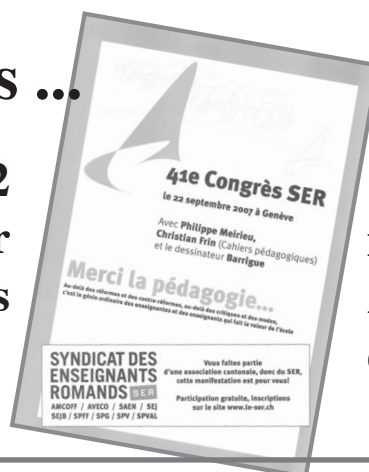
Dans ce contexte, et dans le cadre des revendications qui sont les siennes depuis de nombreuses années, notamment la revalorisation des généralistes, le premier objectif du Comité de la SPV est de rester serein. Car, aujourd'hui, bien malin celui qui serait capable de donner les résultats d'une course dont le parcours est à peine esquissé. Certains pourraient alors être tentés de désinformer, de surfer sur des rumeurs ou de peindre le dossier selon ses seuls éléments péjorants.

La SPV refuse cette approche. En revanche, ce à quoi le Comité cantonal peut dès maintenant s'engager est qu'il mettra tout en œuvre pour informer dans la transparence et qu'en toute manière aucune décision ne sera prise sans concertation avec les membres de la SPV.

Suite en p. 2

## Rendez-vous ...

... le samedi 22 septembre pour le 41<sup>e</sup> Congrès du SER.



... le mercredi 14 novembre pour une AD (ou AG) extraordinaire de la SPV.



Lettres de la Société pédagogique vaudoise

Editeur: SPV, Allinges 2, 1006 Lausanne, [www.spv-vd.ch](http://www.spv-vd.ch)

[info@spv-vd.ch](mailto:info@spv-vd.ch), 021/617.65.59



## Fermeté et mobilisation, dans la transparence et la sérénité ! suite...

L'Etat employeur ne fera pas de cadeau. En conséquence, cette négociation doit être tenue sous l'angle de la mobilisation permanente. Dans la sérénité et la fermeté nécessaires.

Une AD - ou AG - extraordinaire est fixée au mercredi 14 novembre, il est pourtant fort possible que vous soyez sollicités ou consultés plus tôt.

La SPV est forte. Son rapport d'activité joint au présent envoi en témoigne largement, mais elle peut l'être encore plus. Le développement des sections, voulu par nos sta-

tuts et assumé par le Comité cantonal doit y participer.

Enfin, notre association professionnelle ne saurait oublier sa composante première. *Merci la pédagogie !* tel est le titre que s'est donné le 41e Congrès du Syndicat des enseignants romands, tenu à Genève ce prochain 22 septembre.

Nous nous réjouissons d'y pouvoir reconnaître une belle délégation vaudoise !



Jacques Daniélou  
Président

## Pratique ...

# Se préparer à partir à la retraite !

Dès l'âge de 54 ans doivent se prendre des décisions qui nécessitent une bonne compréhension des « règles du jeu » des conditions offertes par la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV).

Pour cette raison, la SPV organise une rencontre d'information destinée à tous les enseignants, membres de la SPV, qui se situent entre 7 et 5 ans de leur départ à la retraite.

La prochaine séance d'information et d'échanges sur les multiples possibilités de départ à la retraite, les conditions financières et relations contractuelles avec l'employeur est agendée au :

**mercredi 30 janvier 2008  
de 14 heures à 17 heures 30**

**Les personnes intéressées à participer à cette séance sont priées de s'annoncer par courrier, courriel ou fax auprès du Secrétariat général de la SPV d'ici à la fin de l'année 2007. Un courrier avec les informations utiles vous parviendra ultérieurement. jmh**

## Cotisations 2007

**Afin d'éviter les frais de rappel dorénavant facturés, selon décision de l'assemblée des délégués de la SPV, chacun est prié de régler son dû d'ici au 30 septembre prochain.**

En cas de situation particulière, une information doit parvenir au secrétariat général au plus vite pour discuter des modalités de paiement (plusieurs B.V., report, échelonnement, etc..).

Les informations sur la manière de calculer le montant de la cotisation se retrouvent sur le site : [spv-vd.ch](http://spv-vd.ch), en cas de doute le secrétariat général peut vous renseigner.

Merci de tout entreprendre pour éviter un surcoût de travail inutile et merci au 2'660 membres qui se sont acquittés de leur cotisation 2007. jmh

## Spectacle de danse « La Petite Sirène » à Beaulieu, Lausanne, le 23 novembre 2007

L'Association pour la Formation de Jeunes Danseurs (AFJD) présente sa troisième grande production depuis sa création en 2003. Une vingtaine de jeunes danseurs en formation dans le cadre de la nouvelle filière « Danse-Etudes » de Lausanne se produiront en l'honneur des 70 ans de Riccardo Dousse, danseur et chorégraphe suisse.

Infos et billets : [www.afjd.ch](http://www.afjd.ch)



Alors que, ces dernières années, la pénurie d'enseignants avait conduit à l'engagement de nombreuses personnes sans titre, la rentrée 2007 est relativement tendue sur le marché de l'emploi.

## Chômage... vous avez dit chômage ?

Bien que le nombre d'enseignants qui partent à la retraite reste important - et que certains collègues en pénibilité tendent à réduire leur temps de travail -, la diminution significative du nombre d'élèves qui entrent au Cin, les choix opérés au sein de l'enveloppe qui ne privilégient pas toujours les faibles effectifs, l'engagement de la majorité des collègues sous la forme d'un contrat de durée indéterminée... sont autant de facteurs qui induisent, cette rentrée, une diminution des postes vacants.

Dès lors, **afin de déterminer une éventuelle stratégie dans ce cadre, il convient que la SPV soit en possession d'indications plus précises - tant quantitatives que qualitatives - relatives aux situations personnelles d'emploi.**

Nous invitons donc à se faire connaître les collègues en situations suivantes :

*Enseignant-e, qui...*

- a répondu à plusieurs offres et se trouve pourtant sans emploi ;
- est au bénéfice d'un contrat inférieur au taux désiré ;
- a été déplacé-e, partiellement ou totalement, d'un établissement à un autre durant l'été ;
- est amené-e, sur demande de sa direction, à enseigner plus de périodes que souhaité.

Ces collègues sont priés (par courriel, de préférence), de préciser notamment le nombre d'emplois auxquels ils auraient répondu. Chaque réponse sera traitée et des informations parviendront aux personnes concernées dans les meilleurs délais.



Jean-Marc Haller  
Secrétaire général

## AVMM: des enseignants qui connaissent la musique

**Le Secrétariat général prie tous les membres de la SPV d'annoncer à leurs collègues, enseignants de musique, la création de cette nouvelle association au sein de la SPV et de les encourager à y adhérer en devenant membres SPV-AVMM.**

Lors de l'A.D SPV 2007 du 6 juin, une nouvelle association, l'AVMM (Association Vaudoise des Maîtres de Musique) est née.

Si vous enseignez principalement la musique, vous pouvez rejoindre cette association SPV comme membre actif. La possibilité est également offerte aux membres SPV d'une autre association de devenir membre «ami» de l'AVMM pour suivre l'actualité de l'enseignement de la musique dans le canton. jmh

Pour les futurs nouveaux membres

« Faire partie de la Société pédagogique vaudoise, c'est s'inscrire dans une histoire: par la défense et la promotion d'une profession au cœur de la collectivité, la SPV fait le pari de l'unité dans un monde gagné par l'individualisme. »  
L'Éducateur, 5 mai 2006

**La SPV se bat  
pour vous,  
avec vous ...  
Adhérez  
aujourd'hui !**



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

www.spv-vd.ch  
Courriel: secretariat@spv-vd.ch

Chemin des Allinges 2 1006 LAUSANNE Tél: 021 617 65 59 Fax: 021 617 96 30

**Le dépliant de présentation est à disposition auprès du secrétariat général de la SPV et de votre correspondant local.**



## Section ! En avant ... marche ...

En ce début d'année scolaire, le comité souhaite se rendre sur le terrain pour continuer à développer les sections locales avec l'objectif d'améliorer encore l'implantation de la SPV dans le terrain !

### Mode d'emploi de création d'une section

Le secrétariat de la SPV a besoin de votre aide pour initier la création de la section de votre établissement. Voici un canevas pour vous aider dans vos démarches.

1. Demander la liste des enseignant-e-s de votre établissement à votre direction, puis la transmettre à la SPV pour que nous puissions mettre à jour nos fichiers (par fax: 021/617.96.30, par courriel: [secretariat@spv-vd.ch](mailto:secretariat@spv-vd.ch) ou par courrier: SPV, Ch.des Allinges 2, 1006 Lausanne).
2. Si une association locale existe dans votre établissement, le comité doit pouvoir être impliqué dans la suite des démarches. Dans le cas contraire, il serait judicieux de contacter quelques collègues SPV, notamment pour le choix des dates possibles.
3. Contacter la SPV (mardi ou jeudi matin au 021/617.65.59) en ayant préalablement fixé le lieu et plusieurs dates possibles pour une première rencontre.
4. Après confirmation de la date, réserver la salle pour la réunion.
5. La convocation des membres SPV de votre établissement se fera directement par le secrétariat SPV. yf

## Programme TANDEM : la reprise en octobre 2007

Après vous avoir tenu compagnie l'espace d'un court été, le programme TANDEM vous retrouve déjà en octobre.

Vous avez envie de perfectionner vos connaissances d'une langue étrangère, acquise pendant la pause estivale ? Vous préparez un séjour à l'étranger et vous aimeriez rencontrer une personne native qui vous aide à entrer en contact avec sa culture ? Alors, n'hésitez pas à venir découvrir les partenariats linguistiques que vous offre le programme TANDEM. Nous nous réjouissons de vous offrir nos services afin de vous aider à rencontrer une personne native qui partage vos intérêts, avec laquelle échanger informations culturelles et conversations dans un cadre convivial.

Si la formule vous plaît et que vous avez envie d'en savoir plus, venez assister aux séances d'information et d'inscription qui auront lieu le mardi 2 octobre 2007 (pour les tandems franco-allemands et franco-anglais) et le mercredi 3 octobre 2007 (pour toutes les autres langues et combinaisons de langues) à 18h à l'Université de Lausanne-Dorigny, INTERNEF, auditoire 273 (plan d'accès à consulter à l'adresse <http://www.unil.ch/acces/page36234.html>). Après une brève présentation du Programme, vous aurez l'occasion de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes objectifs et intérêts que vous et de trouver un-e partenaire linguistique. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire sur notre serveur qui regroupe toutes les offres/demandes. La procédure est expliquée très clairement sur le site Internet.

**Pour plus de renseignements: [www.unil.ch/tandem](http://www.unil.ch/tandem) - [Tandem@unil.ch](mailto:Tandem@unil.ch)**

**Adresse: Programme TANDEM, UNIL, Ecole de français langue étrangère, ANTHROPOLE, 1015 Lausanne, tél. 021 692 30 94.**